



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 octobre 1997

Conventions Ville de Niort / Associations diverses

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 Septembre 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 Octobre 1997

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Patricia LUCAS

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,
Après avis des offices concernés, pour les associations adhérentes,

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l' association ci-dessous nommée :

- Amicale des Locataires du Clou Bouchet (convention d'objectifs) **20.000 F**
Imputation budgétaire : Chapitre 922 - Sous-Chapitre 261 - Article 65748 #02735

Monsieur Claude PAGES, Premier Adjoint, expose

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l' association ci-dessous nommée :

- Association d'Accompagnement des Personnes Agées ou en Difficulté des Deux Sèvres (A.C.P.A.DI) (convention d'objectifs) **50.000 F**
Imputation budgétaire : Chapitre 922 - Sous-Chapitre 261 - Article 65748 #02735

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Après avis des offices municipaux concernés, pour les associations adhérentes,

Il vous est proposé de passer les conventions attributives de subvention avec les associations ci-dessous nommées :

- Club Compétition de la Gaule Niortaise **3.900 F**
Imputation budgétaire : Chapitre 922 - Sous-Chapitre 261 - Article 65748 #02743
- Courir en Deux-Sèvres **27.000 F**
- Basket Club Niortais (Conv. Objectifs annexe 1) **30.000 F**
- Automobile Club des Deux Sèvres (convention d'objectifs) **5.000 F**
Imputation budgétaire : Chapitre 922 - Sous-Chapitre 261 - Article 65748 #02735
- La Boule en Bois secteur Niort **(aide en nature)**

Monsieur Jacques LAMARQUE, Adjoint au Maire, expose :

Il vous est proposé de passer les conventions attributives de subvention avec les associations ci-dessous nommées :

- Association du Commerce Niortais (A.C.N.) **62.570 F**
- Association du Commerce Niortais (A.C.N.) **(aide en nature)**
Imputation budgétaire : Chapitre 922 - Sous-Chapitre 261 - Article 65748 #02735
- Association Interconsulaire Action 79 **30.000 F**
- Ass. pour la Promotion des Métiers de Bouche **97.300 F**
- Ass. des Commerçants du bas de l'avenue de Paris **61.706 F**
Imputation budgétaire : Chapitre 922 - Sous-Chapitre 261 - Article 65748 #02743

Madame Nadine PINSON, Adjointe au Maire, expose :

Il vous est proposé de passer les conventions attributives de subvention avec les associations ci-dessous nommées :

- TEMPO (Convention d'objectifs) **10.000 F**
- COREAM **85.000 F**
- Association des Jeunes Créateurs pour la Promotion de Projets de l'Audiovisuel et des Arts du Spectacle (AJC PROPAVAS) **12.500 F**
Imputation budgétaire : Chapitre 922 - Sous-Chapitre 261 - Article 65748 #02735
- Fédération Laïque d'Education Permanente (F.L.E.P.) **(aide en nature)**

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l' association ci-dessous nommée :

- Association Niort AVF Accueil **1.770F**
Imputation budgétaire : Chapitre 922 - Sous-Chapitre 261 - Article 65748 #02735

Madame Françoise GAILLARD, Adjointe au Maire, expose :

Il vous est proposé de passer les conventions attributives de subvention avec les associations ci-dessous nommées :

- Fédération Nationale des Anciens Combattants en A.F.N., comité de Niort (F.N.A. C.A.) 14.000 F

Imputation budgétaire : Chapitre 922 - Sous-Chapitre 261 - Article 65748 #02743

- Anneau de l'Espoir - Solidarité 79 (Conv. Objectifs annexe 1) 15.000 F

Imputation budgétaire : Chapitre 922 - Sous-Chapitre 261 - Article 65748 #02735

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions ci-jointes,

- autoriser Monsieur le Maire ou les Adjointes Délégués à les signer et à verser aux associations concernées les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

(Pour ce qui concerne la convention Ville de Niort / Amicale des locataires du Clou-Bouchet, M. Claude PAGES, Président de l'OPAC, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

(M. Jean-Claude ALAZARD, Président de l'Association du Basket Club Niortais, n'ayant participé ni au débat, ni au vote pour ce qui concerne la convention sus-nommée)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 2

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)